STAGE – Chargé.e de mission accessibilité des bâtiments (h/f)

Service Bâtiments / Direction Proximité et Patrimoine

Le poste

Type de contrat : stage
Durée : 4 à 6 mois
Date de début souhaitée : à définir
Date de fin souhaitée : à définir

Qui sommes-nous ?

La Direction Proximité et Patrimoine joue un rôle essentiel dans la gestion des services techniques et patrimoniaux de la commune. Elle couvre des domaines variés allant de l'aménagement du domaine public, en passant par l'entretien, la maintenance et la gestion des projets d'investissements sur les bâtiments.

La Direction Proximité et Patrimoine regroupe 3 services :
- Le Centre Technique Municipal (CTM)
- Le Service Espace Public
- Le Service Bâtiments

Le Service Bâtiments a pour mission la gestion du Patrimoine Bâti actuel et futur, concernant les travaux de construction, rénovation et réhabilitation. En lien permanent avec les autres services de la Ville et les partenaires extérieurs (entreprises, maître d'œuvres, OPC…), il gère la conception, les études et les chantiers des bâtiments de la Ville, pour le confort des usagers et des utilisateurs des équipements publics.
Il est présent également sur les sujets de sécurité incendie, accessibilité, gestion et développement des énergies, avec une vigilance accrue sur les consommations énergétiques et le déploiement des ENR.

Envie de mettre votre expertise au service d'un cadre plus inclusif, où chaque détail compte pour garantir l'accessibilité de tous ? Ce poste est fait pour vous !

Les missions

La Ville de Caluire-et-Cuire souhaite affiner sa stratégie de mise en accessibilité des 80 bâtiments publics propriétés de la commune.

A partir de la stratégie patrimoniale et des rapports de contrôles de bureaux externes, le stagiaire aura pour mission la mise à jour de l'état de l'accessibilité des bâtiments de la Commune et des documents en lien avec l'accessibilité.

Activités principales :

État des lieux de l'avancement de l'Agenda d'Accessibilité Programmé
- État des lieux des travaux réalisés et du reste à faire sur l'ensemble des bâtiments de la commune en mettant à jour l'audit initial réalisé par un bureau de contrôle.
- Visite des sites concernés
- Mise à jour de la programmation ADAP au regard des opérations réalisées, en cours et à venir

Actions
- Création d'une trame de registre public d'accessibilité et déploiement sur l'ensemble des bâtiments.
- Compilation des attestations d'achèvement de travaux liées à des opérations de mise en accessibilité et transmission des dossiers à la préfecture.
- Mise à jour des informations présentes sur la plateforme « Accès libre » qui répertorie les établissements ouverts au public et leur niveau d'accessibilité.
- Mise à jour des données sur le SIG et sur les fiches bâtiments.
- Établissement des préconisations des éléments à faire pour rendre les bâtiments accessibles et éventuellement estimations financières des prestations à réaliser.

Votre profil / vos atouts

De formation (niveau de diplôme) :
Ingénieur ou Architecte / Catégorie A
Licence minimum

Compétences :
- Connaissance de la réglementation des secteurs d'intervention du service (normes techniques du bâtiment et réglementation d'accessibilité)
- Connaissance sur les matériaux de construction
- Informatique : bureautique courante / logiciels de CAO (Autocad, Revit et/ou Archicad) serait un plus

Savoir-être :
- Organisé
- Force de propositions
- Réactivité
- Curieux
- Autonomie relative
- Sens des responsabilités
- Sens du travail en équipe

Informations complémentaires

Personne à contacter

Romain Nervi, Responsable du Bâtiments, tél 06 71 90 88 72

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 10 juin 2025 : POSTULEZ ICI

A noter : Les candidatures déposées après la date limite ne seront pas étudiées.

Tout savoir sur

caluire et cuire

www.ville-caluire.fr